

### ORDURES MÉNAGÈRES

À DÉPOSER DANS LE BAC, DANS UN SAC PLASTIQUE ADAPTÉ ET FERMÉ



### EMBALLAGES EN VERRE

À DÉPOSER EN VRAC SANS SAC



**À NE PAS DÉPOSER**  
AMPOULES ET NÉONS - VAISSELLE - POTS DE FLEURS - MIROIRS

### EMBALLAGES ET PAPIERS

À DÉPOSER EN VRAC DANS LE BAC SANS SAC

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT



**À NE PAS DÉPOSER**  
TOUS LES OBJETS AUTRES QUE LES EMBALLAGES ET PAPIERS

### DÉCHETS VÉGÉTAUX

À DÉPOSER EN VRAC DANS VOTRE CONTENANT OU EN FAGOTS AVEC UN LIEN NATUREL DE TYPE FICELLE

À présenter la veille au soir dans des sacs en papier biodégradable OUVERTS. Le contenu doit être visible et identifiable par les agents de collecte.

TONTE DE GAZON - FEUILLES - PLANTES ET FLEURS - BRANCHAGES - TAILLE DE HAIES



**À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE**  
TRONCS ET SOUCHES D'ARBRES, BRANCHES D'UN DIAMÈTRE SUPÉRIEUR À 6 CM, OBJETS EN BOIS, CAGETTES ET POTS DE FLEURS

**À DÉPOSER DANS VOTRE COMPOSTEUR OU DANS VOTRE BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES**  
DÉCHETS ALIMENTAIRES

**À NE PAS DÉPOSER**  
LES DÉCHETS VÉGÉTAUX DÉPOSÉS EN VRAC SUR LE SOL NE SERONT PAS COLLECTÉS

### OBJETS ENCOMBRANTS

À DÉPOSER DEVANT CHEZ VOUS OU DANS LES ZONES DÉDIÉES, LA VEILLE AU SOIR

FERRAILLE - MOBILIER DIVERS - LITERIE - GRANDS CARTONS PLIÉS



**À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE**  
PRODUITS CHIMIQUES QUI PEUVENT ÊTRE DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT ET POUR LA SANTÉ (POTS DE PEINTURE, VERNIS, INSECTICIDES, HUILES...)  
PNEUS  
DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (PETIT ET GROS ÉLECTROMÉNAGER) : FOUR, TV, FRIGO...

0 800 50 49 36 Service & appel gratuits grandparisgrandest.fr

## LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Le réseau de déchèteries est soumis à un règlement intérieur fixant l'ensemble des conditions d'accès, de circulation et d'utilisation des équipements ainsi que le rôle des agents d'accueil. Le document est consultable auprès de l'agent d'accueil et sur [grandparisgrandest.fr](http://grandparisgrandest.fr)

LA LISTE DES DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE EST DISPONIBLE SUR LE SITE GRANDPARISGRANDEST.FR

### À NOTER :

- L'accès au réseau de déchèteries est réservé aux particuliers résidant sur le Territoire de Grand Paris Grand Est (hors Gournay-sur-Marne et Montfermeil).
- Dépôt limité à 1 m<sup>3</sup> par jour et jusqu'à 4 m<sup>3</sup> par semaine maximum par foyer.
- Accès interdit aux professionnels.
- Seuls les véhicules de tourisme ne dépassant pas 1,90 m de hauteur sont autorisés à pénétrer dans les déchèteries. Les véhicules utilitaires sont interdits.

Dans le cas d'un particulier souhaitant utiliser un véhicule ne respectant pas ces prescriptions, il devra émettre une demande de dérogation au préalable sur [grandparisgrandest.fr](http://grandparisgrandest.fr)

### JUSTIFICATIFS :

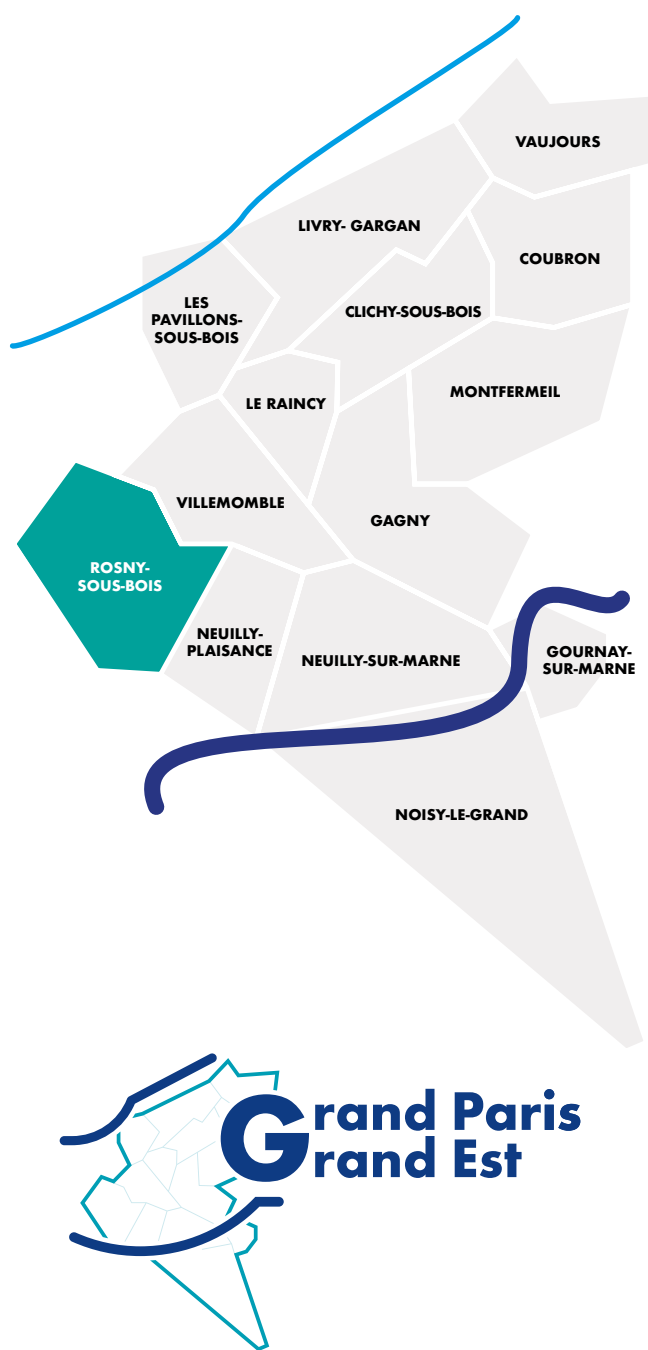
#### POUR OBTENIR UNE DÉROGATION, 2 SOLUTIONS :

**Par internet :** remplir le formulaire sur le site de Grand Paris Grand Est en joignant les pièces suivantes :

- Un justificatif d'identité avec photo ;
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, facture d'électricité, de gaz ou d'eau) ;
- La carte grise du véhicule.

**Par courrier :** remplir le formulaire et nous le transmettre accompagné des photocopies des pièces justificatives et vos coordonnées (adresse + téléphone) :

**GRAND PARIS GRAND EST**  
Direction Prévention et Gestion des Déchets  
11, boulevard du Mont d'Est  
93160 Noisy-le-Grand



### INFOS

**CLIC INFO DÉCHETS**  
GESTION DES DÉCHETS 2.0



Plus simple et plus rapide, entrez votre adresse sur cette carte dynamique pour identifier les jours de collecte de vos déchets ainsi que les points d'apport volontaire et les déchèteries proches de chez vous.  
Accès via [WWW.GRANDPARISGRANDEST.FR](http://WWW.GRANDPARISGRANDEST.FR)

### NOUVEAU

**OUVERTURE DE LA RECYCLERIE 3 R SUR LE TERRITOIRE**

**INUTILE POUR VOUS ?**  
Ne jetez plus vos objets, offrez-leur une seconde vie !

**OBJETS ACCEPTÉS :**  
Mobilier (attention pas de matelas), appareils électroménagers / électriques, vaisselle, décoration, articles de maison / bricolage / jardinage / sport, livres, jeux, jouets, vêtements, tissus, cuivre, laiton, tous types de métaux hors ferraille, bois massif, contreplaqué épais en bon état, palettes / tourets, peintures.

**VOUS POUVEZ DÉPOSER VOS DONS AUX HORAIRES SUIVANTS :**

- Mercredi, jeudi, vendredi : 9h-11h45 et 14h-16h45
- Samedi : 9h-11h45 et 14h-17h45
- Dimanche : 9h-12h

**AU 1 AVENUE DES MARCHANDISES À NEUILLY-SUR-MARNE**

Lors de votre visite, n'hésitez pas à demander le programme des ateliers de sensibilisation sur la prévention des déchets !

0 800 50 49 36 Service & appel gratuits grandparisgrandest.fr

## 6 DÉCHÈTERIES GRATUITES

(SAUF GOURNAY-SUR-MARNE ET MONTFERMEIL, INTÉGRÉES AU RÉSEAU DU SIETREM)

**LIVRY-GARGAN**  
60, RUE DE VAUJOURS  
GRAND PARIS GRAND EST INVESTIT POUR VOTRE ENVIRONNEMENT, LE SITE SERA FERMÉ COURANT 2024 POUR DES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES RÉGLEMENTAIRES.  
LUNDI : 14 H - 17 H  
MARDI : FERMÉE  
MERCREDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 19 H  
JEUDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 17 H  
VENDREDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 19 H  
SAMEDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 18 H  
DIMANCHE : 9 H - 13 H  
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

**VAUJOURS**  
ROUTE DE COURTRY  
DÉCHÈTERIE FERMÉE JUSQU'À NOUVEL ORDRE. ÉTUDES EN COURS POUR LA MISE EN CONFORMITÉ ET LA RÉALISATION D'UN NOUVEAU PROJET SUR CE SITE

**GAGNY**  
3, CHEMIN D'ACCÈS AUX ABBESSES  
LA DÉCHÈTERIE EST FERMÉE POUR TRAVAUX ET ROUVRIRA EN FIN D'ANNÉE 2024.  
LUNDI : 14 H - 17 H  
MARDI : FERMÉE  
MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 17 H  
SAMEDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 18 H  
DIMANCHE : 9 H - 13 H  
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

**NEUILLY-SUR-MARNE**  
AVENUE DES MARCHANDISES  
LUNDI : 14 H - 17 H  
MARDI : FERMÉE  
MERCREDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 17 H  
JEUDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 17 H  
VENDREDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 17 H  
SAMEDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 18 H  
DIMANCHE : 9 H - 13 H  
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

**LES PAVILLONS-SOUS-BOIS**  
9, BOULEVARD DE PARIS  
LA DÉCHÈTERIE EST FERMÉE POUR TRAVAUX ET ROUVRIRA EN FIN D'ANNÉE 2024.  
LUNDI : 14 H - 17 H  
MARDI, MERCREDI, VENDREDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 17 H  
JEUDI : FERMÉE  
SAMEDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 18 H  
DIMANCHE : 9 H - 13 H  
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

**VILLEMOMBLE**  
ALLÉE DU PLATEAU  
DU LUNDI AU VENDREDI : 8 H 30 - 12 H 30 ET 13 H 30 - 17 H  
SAMEDI ET DIMANCHE : 9 H 30 - 12 H 30 ET 13 H 30 - 18 H  
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

**NOISY-LE-GRAND**  
9, RUE DE LA PLAINE  
LUNDI : 14 H - 17 H  
MARDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 17 H  
MERCREDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 19 H  
JEUDI : FERMÉE  
VENDREDI : 10 H - 12 H ET 14 H - 19 H  
SAMEDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 18 H  
DIMANCHE : 9 H - 13 H  
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

**RECYCLERIE 3 R : RECYCLERIE, RÉEMPLOI, RÉPARATION**  
AVENUE DES MARCHANDISES  
LUNDI : 9 H - 19 H  
MARDI : FERMÉE  
MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI : 9 H - 19 H  
DIMANCHE : 9 H - 12 H

**GRAND PARIS GRAND EST S'AUTORISE À FERMER EXCEPTIONNELLEMENT SES DÉCHÈTERIES.**

LES DÉCHÈTERIES DES PAVILLONS-SOUS-BOIS ET DE LIVRY-GARGAN NE FERMERONT PAS EN SIMULTANÉ, MAIS À DES MOMENTS DIFFÉRENTS POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC. RETROUVEZ LES INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET GRANDPARISGRANDEST.FR



# JE REPÈRE MON SECTEUR POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

(ORDURES MÉNAGÈRES, EMBALLAGES ET PAPIERS, EMBALLAGES EN VERRE)

## ORDURES MÉNAGÈRES

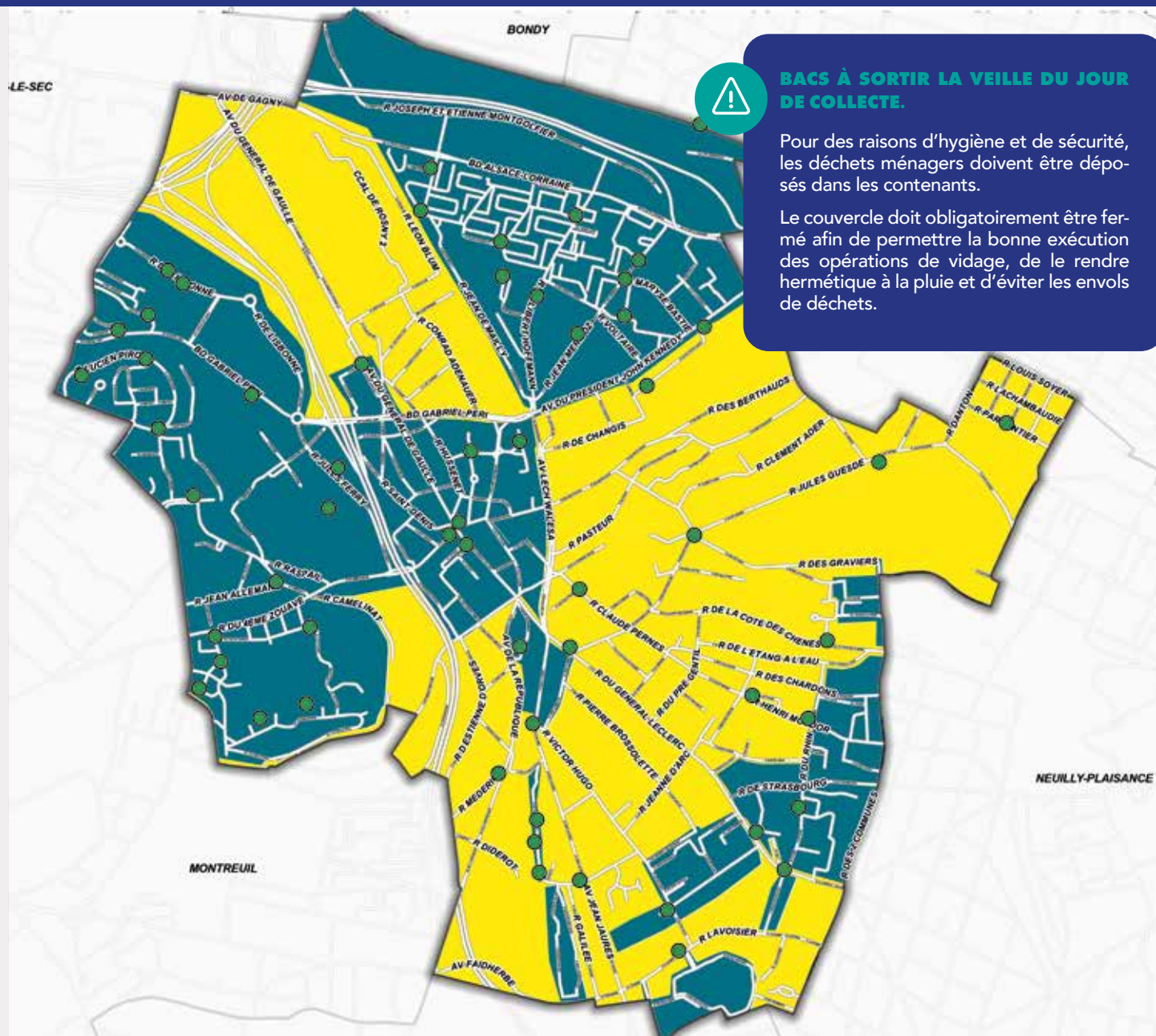
- SECTEUR 1 LUNDI - MERCREDI - VENDREDI
- SECTEUR 2 MARDI - SAMEDI

## EMBALLAGES ET PAPIERS

JEUDI

## EMBALLAGES EN VERRE

● POINT D'APPORT VOLONTAIRE VERRE



### BACS À SORTIR LA VEILLE DU JOUR DE COLLECTE.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les déchets ménagers doivent être déposés dans les contenants.

Le couvercle doit obligatoirement être fermé afin de permettre la bonne exécution des opérations de vidage, de le rendre hermétique à la pluie et d'éviter les envois de déchets.

# JE REPÈRE MON SECTEUR POUR LA COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS ET DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

## OBJETS ENCOMBRANTS

SUR RDV  
AU 01.60.43.51.96  
OU SUR  
gpgg-rdv-encombrants.fr  
SAUF LES IMMEUBLES SITUÉS DANS LES RUES COLORÉES  
SUR LA CARTE (CONSIGNES CI-DESSOUS)

### TOUS LES IMMEUBLES CONFONDUS

- RUES EN ROUGE 3<sup>e</sup> MARDI DU MOIS
- RUES EN JAUNE 1<sup>er</sup> ET 3<sup>e</sup> MARDI DU MOIS

## DÉCHETS VÉGÉTAUX

DE MARS À NOVEMBRE INCLUS

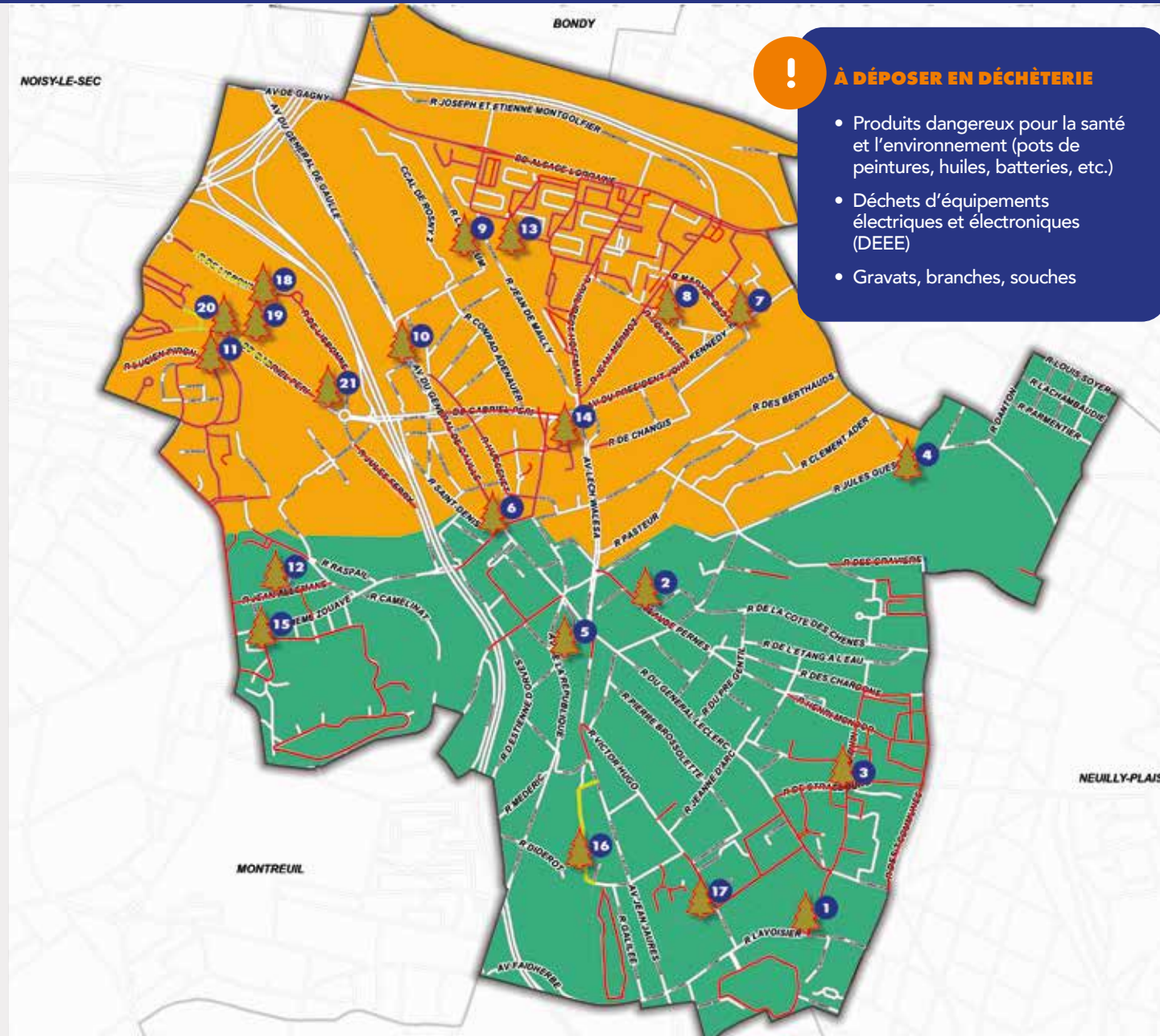
- SECTEUR 1 1 MARDI SUR 2 À COMPTER DU 12 MARS
- SECTEUR 2 1 MARDI SUR 2 À COMPTER DU 5 MARS

## DÉPÔT DES SAPINS

DU 2 AU 31 JANVIER, DÉPOSEZ LES SAPINS DANS L'UN DES 21 POINTS DE DÉPÔT INDICUÉS SUR LA CARTE, SANS DÉCORATION, SANS SAC À SAPIN NI NEIGE ARTIFICIELLE :

- ESPLANADE
- PARKING DE L'HÔTEL DE VILLE
- ANGLE RHIN / STRASBOURG
- PARKING DE LA FERME PÉDAGOGIQUE
- PLACE DES MARTYRS
- PLACE DE L'ÉGLISE SAINTE-GENEVIÈVE
- PARKING DU STADE ARMAND GIRODIT
- PLACE SAINT-EXUPÉRY
- PARKING DE LA GARE DU BOIS PERRIER
- RUE GABRIEL ZIRNHILT
- RUE LUCIEN PIRON
- RUE JEAN ALLEMANE
- FÉLIX EBOUÉ
- RUE ANTONIN FROIDURE
- FORT DE ROSNY
- RUE DE LA MARE HUGUET
- RUE DU 18 JUIN 1940
- RUE DE LISBONNE
- RUE ARNAUD BELTRAME
- BOULEVARD GABRIEL PÉRI
- BOULEVARD GABRIEL PÉRI

LES SAPINS PEUVENT ÉGALEMENT ÊTRE DÉPOSÉS TOUTE L'ANNÉE DANS L'UNE DE NOS DÉCHÈTERIES.



### À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

- Produits dangereux pour la santé et l'environnement (pots de peintures, huiles, batteries, etc.)
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)
- Gravats, branches, souches

# CALENDRIER DE MES JOURS DE COLLECTE POUR LES OBJETS ENCOMBRANTS ET LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

(À DÉPOSER DEVANT CHEZ VOUS OU DANS LES ZONES DÉDIÉES, LA VEILLE AU SOIR SANS GÊNER LA CIRCULATION DES PIÉTONS)

## OBJETS ENCOMBRANTS

Prenez rendez-vous au 01 60 43 51 96 et/ou + d'infos sur [gpgg-rdv-encombrants.fr](http://gpgg-rdv-encombrants.fr)

SI VOS OBJETS EN FIN DE VIE SONT AUTORISÉS À LA COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS, VOUS POUVEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS.

Ce service reste gratuit.  
Avant de jeter... votre objet en fin de vie peut-il encore servir ?

Vous pouvez donner vos objets en fin de vie à :

- vos proches ou à une structure dédiée ;
- les vendre sur un site spécialisé ;
- les réparer vous-même ou les faire réparer par une structure dédiée ;
- les déposer pour être recyclés dans l'une des déchèteries de Grand Paris Grand Est.

		JANV.	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
<b>OBJETS ENCOMBRANTS</b>													
— RUES EN ROUGE	3 <sup>e</sup> MARDI DU MOIS	16	20	19	16	21	18	16	20	17	15	19	17
— RUES EN JAUNE	1 <sup>er</sup> ET 3 <sup>e</sup> MARDI DU MOIS	2 - 16	6 - 20	5 - 19	2 - 16	7 - 21	4 - 18	2 - 16	6 - 20	3 - 17	1 - 15	5 - 19	3 - 17
<b>DÉCHETS VÉGÉTAUX</b>													
● SECTEUR 1	1 MARDI SUR 2 À COMPTER DU 12 MARS			12 - 26	9 - 23	7 - 21	4 - 18	2 - 16 - 30	13 - 27	10 - 24	8 - 22	5 - 19	
● SECTEUR 2	1 MARDI SUR 2 À COMPTER DU 5 MARS			5 - 19	2 - 16 - 30	14 - 28	11 - 25	9 - 23	6 - 20	3 - 17	1 - 15 - 29	12 - 26	

TOUT DÉPÔT EN DEHORS DE CE CALENDRIER EST CONSIDÉRÉ COMME UN DÉPÔT SAUVAGE. POUR RAPPEL, IL EST INTERDIT DE JETER OU D'ABANDONNER SES DÉCHETS DANS LA RUE AINSI QUE DE DÉPOSER SES DÉCHETS SUR LA VOIE PUBLIQUE SANS SE CONFORMER AUX RÈGLES DE COLLECTE SOUS PEINE D'AMENDE.